



Mot du maire

Municipalité de **Sainte-Anne-des-Lacs**



Le mois dernier, je vous ai parlé de l'importance du processus en cours de révision du plan d'urbanisme de la municipalité et de la réalisation d'un plan particulier d'urbanisme pour le centre du village. Nous avons abordé l'enjeu très important de la croissance démographique qui nous mènera d'ici quelques années à atteindre un sommet de 4000 habitants.

Il faut aussi se pencher sérieusement sur la condition des communications routières. Comme je vous l'ai déjà mentionné, chaque nouvelle maison qui se construit représente 2,7 personnes et 2,5 automobiles. Ce seront donc 125 automobiles de plus par année qui emprunteront le même réseau routier lequel répond déjà difficilement à la demande actuelle.

La présente situation des voies d'accès au territoire est particulière car on n'en compte que trois, la principale étant le chemin Sainte-Anne-des-Lacs, et les entrées secondaires, le chemin des Lacs et le rang Saint-Camille. Ces dernières ne sont pas en très bon état et peu propices au transport par camion. Donc, la plupart des camionneurs, des automobilistes et des citoyens empruntent l'accès principal.

Le réseau local est constitué de chemins municipalisés qui ont la particularité d'être le plus souvent des impasses. La communication entre les différents secteurs développés et les secteurs en développement est

difficile, voire impossible. Il faut donc planifier des ouvertures vers l'extérieur afin de rendre plus fluide la circulation de nos concitoyens et voir à décloisonner les développements actuels et futurs.

Par ailleurs, la municipalité vous fera parvenir sous peu un sondage qui nous guidera lors de la préparation de la politique culturelle que nous avons mise à notre programme; il nous permettra aussi de connaître certaines de vos caractéristiques de même que vos principaux besoins. Les données du dernier recensement du Canada datent de 2006 et celles du prochain recensement de 2011 ne seront disponibles qu'à la fin de l'an prochain. Il faut donc apprendre à nous connaître et nous comptons sur votre participation pour y arriver.

En terminant, je joins ma voix à celle des conseillers et des conseillers de SADL pour vous souhaiter de joyeuses vacances et une très belle saison estivale. Profitons de notre magnifique nature, elle est unique!

SERVICES MUNICIPAUX

ADMINISTRATION

La municipalité vous inspire?

D'ici la fin septembre, la municipalité invite ses citoyens à participer à un concours visant à créer un slogan qui représentera bien notre collectivité. Ce slogan sera utilisé dans toutes nos publications et servira d'outil de communication pour les années à venir. Faites parvenir vos propositions par courriel à M. Jean-François René, directeur général à l'adresse suivante : d.g@sadl.qc.ca

Actifs excédentaires

La municipalité a procédé récemment à l'inventaire de ses actifs excédentaires. Si vous êtes intéressés à faire l'acquisition de certains de ces biens, vous pourrez obtenir tous les détails à cet effet sur notre site internet.

ENVIRONNEMENT

La bande riveraine : essentielle!

La bande de protection riveraine joue plus d'un rôle dans la préservation des milieux lacustres et nos connaissances nous aident à mieux apprécier son importance. L'abondance de végétaux sur la rive permet de régulariser la température de l'eau, d'agir à titre de barrière contre les sédiments apportés par l'eau de ruissellement et d'absorber le phosphore d'origine anthropique ou autre. La bande de protection riveraine devient alors essentielle pour préserver la santé de nos plans d'eau. Aux abords des cours d'eau, elle prend autant d'importance puisqu'elle assure la qualité de l'eau se dirigeant vers le lac en aval. Pour être efficace, elle doit comprendre les trois strates de végétaux, soit arbustive, arborescente et herbacée.

La municipalité entend améliorer la qualité de l'eau sur le territoire et préserver, malgré les pressions exercées par le développement résidentiel, la santé de nos lacs et cours d'eau. La récurrence des épisodes de cyanobactéries nous rappelle

URBANISME

Obtention d'un permis

Préalablement à l'obtention d'un permis, il serait souhaitable que vous preniez rendez-vous. En cette période d'achalandage accru, cette démarche vous permettra de bénéficier d'un laps de temps plus important qui pourra être consacré autant à l'étude de votre dossier qu'à l'échange mutuel de renseignements.

TRAVAUX PUBLICS

Comme à chaque année, la saison estivale se traduit par de nombreux chantiers en activité sur nos routes. Au cours de l'été, la municipalité procédera à des travaux de pavage, préparation et réparation de pavage, pose et/ou remplacement de ponceaux, etc. Nous comptons sur votre collaboration pour faire preuve de patience et pour ralentir aux abords des chantiers.

LOISIRS

Politique familiale

Consciente que de plus en plus de jeunes familles venaient s'installer sur son territoire, la municipalité adoptait, en juillet 2009, sa nouvelle politique familiale. L'objectif de cette politique est d'offrir aux jeunes familles des services de base de qualité. Pour tous les détails, consultez notre site internet.

Journées de la culture

Les 24, 25 et 26 septembre, la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs se joindra à l'ensemble du territoire du Québec pour célébrer la culture. Pour s'inscrire ou en en savoir plus, visitez notre site.